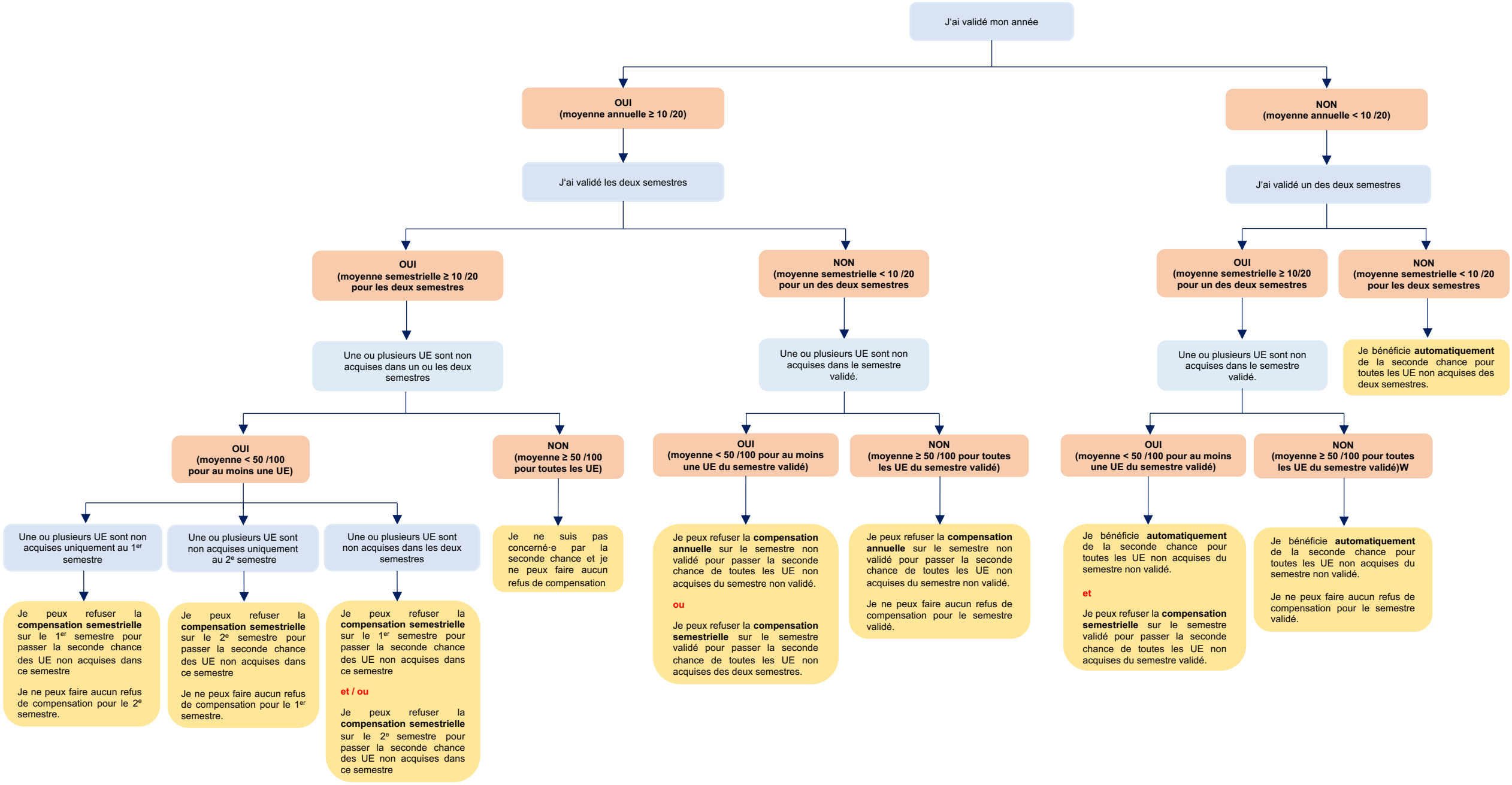
J'ai validé mon année
OUI (moyenne annuelle ≥ 10 /20)
NON (moyenne annuelle < 10 /20)
J'ai validé les deux semestres
J'ai validé un des deux semestres
OUI (moyenne semestrielle ≥ 10 /20 pour les deux semestres
NON (moyenne semestrielle < 10 /20 pour un des deux semestres
OUI (moyenne semestrielle ≥ 10/20 pour un des deux semestres
NON (moyenne semestrielle < 10 /20 pour les deux semestres
Une ou plusieurs UE sont non acquises dans un ou les deux semestres
Une ou plusieurs UE sont non acquises dans le semestre validé.
Une ou plusieurs UE sont non acquises dans le semestre validé.
Je bénéficie automatiquement de la seconde chance pour toutes les UE non acquises des deux semestres.
OUI (moyenne < 50 /100 pour au moins une UE)
NON (moyenne ≥ 50 /100 pour toutes les UE)
OUI (moyenne < 50 /100 pour au moins une UE du semestre validé)
NON (moyenne ≥ 50 /100 pour toutes les UE du semestre validé)
OUI (moyenne < 50 /100 pour au moins une UE du semestre validé)
NON (moyenne ≥ 50 /100 pour toutes les UE du semestre validé)W
Une ou plusieurs UE sont non acquises uniquement au 1er semestre
Une ou plusieurs UE sont non acquises uniquement au 2e semestre
Une ou plusieurs UE sont non acquises dans les deux semestres
Je ne suis pas concerné·e par la seconde chance et je ne peux faire aucun refus de compensation
Je peux refuser la compensation annuelle sur le semestre non validé pour passer la seconde chance de toutes les UE non acquises du semestre non validé.
ou
Je peux refuser la compensation semestrielle sur le semestre validé pour passer la seconde chance de toutes les UE non acquises des deux semestres.
Je peux refuser la compensation annuelle sur le semestre non validé pour passer la seconde chance de toutes les UE non acquises du semestre non validé.
Je ne peux faire aucun refus de compensation pour le semestre validé.
Je bénéficie automatiquement de la seconde chance pour toutes les UE non acquises du semestre non validé.
et
Je peux refuser la compensation semestrielle sur le semestre validé pour passer la seconde chance de toutes les UE non acquises du semestre validé.
Je bénéficie automatiquement de la seconde chance pour toutes les UE non acquises du semestre non validé.
Je ne peux faire aucun refus de compensation pour le semestre validé.
Je peux refuser la compensation semestrielle sur le 1er semestre pour passer la seconde chance des UE non acquises dans ce semestre
Je ne peux faire aucun refus de compensation pour le 2e semestre.
Je peux refuser la compensation semestrielle sur le 2e semestre pour passer la seconde chance des UE non acquises dans ce semestre
Je ne peux faire aucun refus de compensation pour le 1er semestre.
Je peux refuser la compensation semestrielle sur le 1er semestre pour passer la seconde chance des UE non acquises dans ce semestre
et / ou
Je peux refuser la compensation semestrielle sur le 2e semestre pour passer la seconde chance des UE non acquises dans ce semestre